

## Commune d'AILLY-SUR-NOYE

### Conseil Municipal du 27 mars 2026

### Extrait du registre des délibérations

n°2026-03-27-07

**Date de la convocation**

23/03/2026

Convoqués : 23

Présents : 23

Représentés : 0

Absents : 0

L'an deux mil vingt-six, le 27 mars à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Pierre DURAND.

**Étaient présents** : Mesdames et Messieurs, Pierre DURAND, Christine BOURDELLE-PATRICE, Jean-Noël LECOINTE, Sonia DOUAY, Vincent DAINE, Catherine CATHELY-WANTIEZ, Frédéric PINOIT, Martine CATHELAIN, Romain VIGNERON, Sophie ROSEBLACK, Geoffrey BOULONGNE, Lola CORDE, Patrick BERMOND, Elodie PELLIEUX, Richard BENOIT, Marion PATRICE, Alain Gonthiez, Nathalie LEBRUN, Marie-Hélène MARCEL, Sébastien SAUNIER, Anne DUBOIS-LEFEBVRE, Sébastien BACLET, Lucie DUPLOUY.

Madame DOUAY Sonia est désignée secrétaire de séance.

Il est rappelé qu'en application des articles R 123-8 et suivants du code de l'action sociale et des familles, la moitié des membres du conseil d'administration du CCAS sont élus par le conseil municipal au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel.

Le vote a lieu au scrutin secret sans dérogation possible.

**OBJET :**

Le maire rappelle qu'il est président de droit du CCAS et qu'il ne peut être élu sur une liste.

**Administration générale**

Vu la délibération n°2026-03-27-06 fixant le nombre de membres élus par le conseil municipal au conseil d'administration du CCAS à 6.

**Elections des représentants du conseil municipal au conseil d'administration du CCAS**

Monsieur le Maire rappelle, qu'en accord avec Madame MARCEL, une seule liste est présentée.

La liste déposée est :

- Chrstine BOURDELLE PATRICE
- Martine CATHELAIN
- Alain GONTHIEZ
- Marion PATRICE
- Nathalie LEBRUN
- Lucie DUPLOUY

Le dépouillement du vote, qui s'est déroulé au scrutin secret, a donné les résultats suivants :

Nombre de votants : 23

Bulletins blancs ou nuls : 0

Suffrages exprimés : 23

Majorité absolue : 12

Suffrage liste : 23

## Suite et fin délibération n°2026-03-27-07

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré,

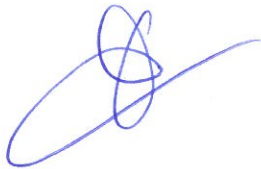
Sont proclamés membres du conseil d'administration :

- Chrstine BOURDELLE PATRICE
- Martine CATHELAIN
- Alain GONTHIEZ
- Marion PATRICE
- Nathalie LEBRUN
- Lucie DUPLOUY

Fait et délibéré ce jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents

Pour copie conforme

Le secrétaire de séance  
Sonia DOUAY



Le Maire  
Pierre DURAND

